



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTIONS

Bureau 407
INSPECTIONS

Nice, le 6 septembre 2022

Affaire suivie par :
Yves CASTEL
Stéphane ROCHEFEUILLE
IA-IPR Physique chimie
Tél : 04.93.53.71.50
Mél : ipr-ia@ac-nice.fr

M. Yves CASTEL
M. Stéphane ROCHEFEUILLE
Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogique Régional

53 avenue Cap de Croix
06181 NICE CEDEX 2

à

Mmes et Mrs les enseignants de physique chimie
S/c de Mesdames et
Messieurs les chefs
d'établissement des Alpes
Maritimes et du Var

Cette lettre de rentrée est téléchargeable sur le site académique <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/physique/>.

Objet : lettre de rentrée physique chimie

Chères et chers collègues,

Nous tenons tout d'abord à vous souhaiter une excellente rentrée 2022 et souhaitons la bienvenue à tous les professeurs qui arrivent dans notre académie. Nous tenons également à vous remercier pour vos différentes contributions aux examens et concours ainsi que pour l'accueil et le suivi que vous avez réservés, au sein des équipes pédagogiques, aux nouveaux professeurs mutés ou stagiaires.

Nous tenons également à féliciter les professeurs et les équipes qui se sont engagés dans des concours scientifiques et qui ont été primés :

Félicitations aux élèves et à leurs enseignants encadrants du lycée International de Valbonne pour leur 1^{er} prix « parlons chimie » aux olympiades de chimie pour le projet « on vous met au parfum ? »,

Félicitations aux élèves du collèges et à leur enseignant encadrant du Collège René Cassin pour le prix « la tête dans les étoiles »,

Félicitations aux élèves de STL du lycée Rouvière primés au concours général STL-SPCL (3^{ème} prix et mention)
Félicitations aux élèves et à leur encadrant pour le 3^{ème} prix lycée au concours régional de cristallisation.

Enfin, nous serons attentifs au projet porté les élèves de STL du lycée Costebelle et leurs encadrants, retenu dans le cadre du projet Parabole lycéens 2023 du CNES et Novespace.

Nous vous encourageons à maintenir cette dynamique académique en préparant les élèves à l'ensemble des concours (concours général, olympiades de physique).

L'Inspection Pédagogique Régionale de physique-chimie reste stable cette année. Une répartition territoriale, articulée autour des réseaux d'établissements, a été établie afin de permettre aux établissements scolaires d'identifier un interlocuteur direct : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/physique/inspecteur-referent-pour-la-physique-chimie/>

Mesdames Rebecca CANDELA et Aurélie SANLIARD, restent chargées de mission d'inspection, madame Anne RICCI poursuit quant à elle sa mission d'Interlocutrice Académique au Numérique.

Monsieur Aristide CAVAILLES, doyen du groupe physique-chimie sera le référent de l'inspection générale de l'éducation du sport et de la recherche pour notre académie.

Cette lettre de rentrée a pour but de vous donner quelques informations relatives à la rentrée scolaire 2022-2023.

1. Préambule commun des IA-IPR

Comme les années précédentes, les IA-IPR de l'académie de Nice proposent d'introduire cette lettre de rentrée disciplinaire par un préambule commun.

Mesdames les professeures, Messieurs les professeurs, chères et chers collègues,

Nous vous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire et adressons nos vœux de bienvenue aux **nouveaux personnels au sein de notre académie**.

Nous vous remercions très sincèrement pour votre engagement qui a permis, malgré le contexte encore préoccupant, le maintien d'une continuité pédagogique de qualité au service de la réussite des élèves qui vous étaient confiés.

Lors de l'année scolaire précédente et grâce à votre professionnalisme que nous tenons à saluer, les élèves ont été bien préparés aux épreuves terminales des différents examens qui se sont très bien déroulées.

La lutte contre les inégalités et l'éducabilité, l'inclusion de tous les élèves concerne tous les niveaux de l'Ecole, qu'il s'agisse des inégalités sociales et territoriales, des inégalités liées aux situations de handicap, des inégalités entre filles et garçons ou de l'inclusion des élèves allophones et issus des familles itinérantes et des actions de persévérance pour les élèves décrocheurs ou décrochés. L'attention que vous portez à ces problématiques doit rester une priorité aussi bien dans la classe qu'en dehors.

Actuellement, la diffusion très importante d'opinions et de croyances via Internet et particulièrement via les réseaux sociaux peut mettre à mal les valeurs de notre République ; par conséquent, l'acquisition d'un esprit critique par les élèves, futures citoyennes et futurs citoyens, constitue un enjeu majeur. Il est essentiel que l'ensemble de la communauté éducative soit engagé dans l'éducation citoyenne de l'élève en portant collectivement, haut et fort, les principes fondamentaux de la laïcité et les valeurs républicaines.

La circulaire de rentrée, publiée au Bulletin officiel du 30 juin 2022, détaille les priorités pour l'année scolaire 2022-2023.

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

L'évaluation

L'évaluation des élèves est une question majeure qui doit continuer à mobiliser l'ensemble des acteurs pour être davantage un levier au service des apprentissages.

L'évaluation nationale en mathématiques et en français, partagée au sein des équipes pédagogiques, constitue un point d'appui nécessaire pour vous permettre d'accompagner les progrès des élèves dont vous avez la charge. Au collège, elle se déroule entre le 12 et le 30 septembre 2022 pour tous les élèves de sixième des établissements publics et privés sous contrat.

Lien : <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-de-sixieme-8213>

Au lycée, chaque élève de seconde générale et technologique passe un test de positionnement entre le 12 et le 30 septembre 2022 qui permet d'identifier ses acquis et ses besoins en maîtrise de la langue française et en mathématiques.

Lien : <https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

Concernant les évaluations organisées en classes de première et de terminale dans le cadre d'un contrôle continu qui représente 40% de la note globale du baccalauréat, vous aurez à faire évoluer, si besoin est, collectivement le projet d'évaluation du contrôle continu. Vous pouvez compter sur le corps d'inspection pour continuer à vous accompagner, tant à l'échelle de la classe qu'à celle de l'établissement et du réseau, dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement et l'évaluation des apprentissages, déterminante tant pour la réussite aux examens que pour l'orientation.

Afin d'aider les élèves dans leurs apprentissages, pour les faire encore davantage progresser et réussir, il serait souhaitable de mettre en œuvre Devoirs faits au collège le plus tôt possible et d'utiliser les différents dispositifs de soutien et d'accompagnement à tous les niveaux.

Les compétences orales des élèves, qu'il convient de construire dans toutes les disciplines et sur l'ensemble du parcours de l'élève, sont également une des priorités. Des actions de formation disciplinaires et interdisciplinaires sont prévues au Plan Académique de Formation.

La continuité pédagogique

Pour appuyer vos pratiques, des outils et des ressources sont à votre disposition sur les sites académiques disciplinaires ainsi qu'au niveau national.

<https://eduscol.education.fr/95/continuite-pedagogique>

La formation

La rentrée 2023, c'est aussi le déploiement de l'Ecole Académique de la Formation Continue, laquelle a pour mission de mieux répondre aux besoins individuels et collectifs des personnels, en proposant des parcours adaptés à chacun et chacune. La consultation du programme académique de formation passe exclusivement par

l'espace dédié EAFC du site académique. Vous trouverez votre discipline ou spécialité directement sur la page <https://www.ac-nice.fr/cycle-enseignement-education-orientation-second-degre-122502>. Vous pouvez vous abonner aux formations qui vous intéressent, et lors de la mise en œuvre d'une session vous serez sollicité(e) pour confirmer votre pré-inscription en connaissant le lieu et la date de la formation. Après aval de votre chef d'établissement, vous recevrez un ordre de mission pour la formation. Nous vous recommandons de consulter ce programme, si ce n'est déjà fait, et de vous abonner à ce qui vous convient de manière à envisager les premières sessions dans les délais les plus adaptés. Nous partageons l'importance que vous accordez à votre développement professionnel, c'est pourquoi nous avons travaillé à répondre aux besoins exprimés et à enrichir et renouveler considérablement l'offre de formation.

Nous restons à votre écoute et vous assurons de tout notre soutien pour vous accompagner et encourager toutes les initiatives au service de la réussite de tous les élèves.

2. Communiquer et s'informer en physique-chimie

Afin de bénéficier de la sécurité et de la confidentialité de la messagerie académique, nous ne communiquerons exclusivement qu'avec vos adresses professionnelles. Nous vous demandons, par conséquent, d'activer et de consulter vos adresses académiques. Afin de vous assurer de contacter le bon interlocuteur, merci de privilégier l'adresse fonctionnelle i-pr-pc@ac-nice.fr

Pour les échanges avec les lycées, le coordonnateur est l'interlocuteur privilégié des inspecteurs. Afin de mettre à jour les listes des interlocuteurs en lycée nous demandons au coordonnateur et/ou responsable de laboratoire de chaque lycée de nous écrire en indiquant dans l'objet du mail "[coordo PC] Nom_de_votre_lycée".

Le site disciplinaire : <http://www.ac-nice.fr/physique/> vous permet de vous tenir au fait des actualités de notre discipline et propose des ressources. Ce site a également vocation à favoriser les échanges de pratiques au sein de l'académie et nous vous invitons à nous soumettre toute proposition d'article ou d'activité à l'adresse i-pr-pc@ac-nice.fr. Notre compte twitter @PhysChimAcNice dont le fil est visible en page d'accueil de la page disciplinaire académique relaie également les informations.

Les informations que nous relayons se trouvent également sur le portail de physique-chimie sur EDUSCOL : <http://eduscol.education.fr/physique-chimie/>.

Vous y trouverez notamment un rapport de l'IGESR intitulé « État de la discipline physique-chimie : bilan et perspectives » qui dresse un panorama de la discipline du cycle 3 au cycle terminal des voies générale, technologique et professionnelle du lycée.

Vous pouvez consulter ce rapport en suivant le lien : <https://www.education.gouv.fr/etat-de-la-discipline-physique-chimie-bilan-et-perspectives-324173>.

3. Les rendez-vous de carrière et l'accompagnement pédagogique des professeurs

3.1. Le rendez-vous de carrière

Dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), les personnels concernés ont été informés en juillet qu'ils sont éligibles à un rendez-vous de carrière. Lors des rendez-vous de carrière, les compétences professionnelles sont évaluées par l'inspecteur et le chef d'établissement. Le lien suivant <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html>, vous donnera les différentes informations concernant ce volet du PPCR. Le guide du rendez-vous de carrière est disponible à l'adresse suivante : http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-_septembre/55/2/2017_guide_RV_carriere_enseignants_education_psyEN_V3_804552.pdf

Pour valoriser au mieux votre parcours professionnel, n'hésitez pas à transmettre tous les documents que vous jugerez utiles. Nous vous invitons à préparer en amont l'**inspection** et les **entretiens** en complétant ou actualisant votre CV IPROF.

3.2. L'accompagnement pédagogique

En dehors de ces temps d'évaluation, l'accompagnement pédagogique des enseignants conduit par les IA-IPR pourra prendre différentes formes : visites en classe, mises en place d'observations entre pairs, réunions d'équipes disciplinaires et d'équipes pédagogiques, stages de formation continue, ...

3.3. Le plan académique de formation

Dans le cadre du déploiement de l'École Académique de la Formation Continue, l'offre de formation disciplinaire a sensiblement évolué pour répondre au mieux aux besoins de formations exprimés. Vous trouverez votre discipline ou spécialité directement sur la page <https://www.ac-nice.fr/cycle-enseignement-second-degre-physique-chimie-122866>

3.4. Certifications complémentaires

Les enseignants qui souhaitent valoriser des compétences particulières ont la possibilité de les faire reconnaître au travers de certifications complémentaires pour lesquelles toutes les informations sont disponibles sur le site académique : <https://www.ac-nice.fr/certifications> .

Nous remercions par avance les enseignants entrants dans l'académie, titulaires d'une certification ou du D.U. « Enseigner l'informatique au lycée » de se faire connaître.

4. Le numérique éducatif : développer les compétences numériques de tous les élèves

Depuis la rentrée de septembre 2021, une certification du niveau de maîtrise des compétences numériques définies par le Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN) doit être délivrée par l'application PIX à tous les élèves en fin de cycle 4 et en fin de cycle terminal.

[Le document d'accompagnement de la mise en œuvre du CRCN](#) propose des exemples de fiches d'usages en physique chimie. D'autre part, la plateforme PIX propose [un parcours physique chimie au cycle 4](#).

Dans ce cadre, n'hésitez pas à porter à notre connaissance toute pratique ou ressource que vous souhaitez partager avec vos collègues.

5. Le Programme Régional d'Équipement des Lycées Publics (PRELP)

Les demandes d'équipements nécessaires au bon déroulement de l'année scolaire doivent s'inscrire dans une démarche de projet de la part des établissements. Ceci implique une réflexion de l'ensemble des acteurs de la vie du lycée conduisant à des choix mesurés et argumentés ; ce projet d'équipement devra être voté par le Conseil d'Administration.

Concernant les demandes d'équipements pédagogiques, **l'avis de l'inspecteur compétent doit, dans toute la mesure du possible, être intégré au rapport d'opportunité**. Un descriptif précis de l'équipement est requis, le devis correspondant devra être joint au dossier.

Afin de permettre aux inspecteurs d'étudier les demandes formulées par les équipes dans le cadre du PRELP, merci de nous transmettre, **au plus tôt**, les listes de matériels que vous désirez acquérir.

Ces listes précisant le type de matériel, sa destination (renouvellement, nouvel ensemble de TP...), le nombre d'exemplaires, le fournisseur et le prix doivent être adressées, pour avis à jpr-pc@ac-nice.fr

Il faudra veiller à mettre votre chef d'établissement en copie du message.

6. Culture scientifique et promotion des sciences

Stéphane ROCHEFEUILLE est le correspondant académique pour les sciences et techniques. Le compte twitter @CAST_AcNice du CAST dont le fil est visible sur la page <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/cast/> relaie les informations au fil de l'année.

Nous remercions tous les professeurs et les équipes pédagogiques qui se sont impliqués dans des actions de promotion des sciences et nous vous encourageons à vous engager dans ces actions tant au collège qu'au lycée. Par ce biais, vous faites rayonner notre discipline au niveau de vos établissements, au niveau académique et sur le plan national. Ces participations permettent de développer la motivation et l'appétence pour les sciences et la technologie chez les élèves ainsi que des compétences transversales par le travail collaboratif nécessaire à ces projets. Les concours généraux (pour les lycéens qui étudient les spécialités physique-chimie en voie générale ou SPCL en voie STL) sont aussi d'excellentes occasions de préparer les élèves aux épreuves écrites du baccalauréat.

6.1. La fête de la science

La fête de la science (<https://www.fetedelascience.fr/>) aura lieu du 7 au 17 octobre 2022. Toutes les informations sont disponibles sur <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/daac/fete-de-la-science-2022/>

6.2. La journée Nobel Nice 2022

Après le succès des précédentes éditions, la huitième édition de la Journée Nobel de Nice aura lieu le vendredi 2 décembre 2022, de 9h00 à 17h00, dans le théâtre du Grand Château Parc Valrose. L'objectif est d'informer, grâce à des présentations courtes, sur les raisons qui ont conduit les Lauréats 2022 à recevoir les prestigieux Prix Nobel en Médecine, Physique, Chimie et Littérature. Une conférence d'honneur sera ensuite donnée par Pr Gérard Mourou, Prix Nobel de Physique en 2018 pour la méthode de génération d'impulsions optiques.

Toutes les informations sont disponibles sur <https://univ-cotedazur.fr/evenement/journee-nobel-nice-2022>

6.3. Les concours scientifiques

6.3.1. Les Olympiades de chimie

Ces olympiades se déclinent en un concours scientifique (à destination des élèves de 1^{ère} et terminale scientifique de voie générale et technologique) et en un concours « parlons chimie » (à destination des élèves de 1^{ère} et terminale de toutes filières) sous forme de projet.

Le site dédié permettra de trouver tous les compléments d'informations : <https://www.olympiades-chimie.fr/concours/>

Veillez-vous faire connaître auprès de nous si vous souhaitez démarrer.

Maria Rosa BECCIA (Maria-Rosa.BECCIA@univ-cotedazur.fr) en est la déléguée académique.

6.3.2. Les Olympiades de physique

Les inscriptions à la 30^{ème} édition des Olympiades de physique sont ouvertes.

Pour y participer, une équipe de 2 à 6 lycéens de terminale, de première, voire de seconde, encadrée par un ou deux professeurs, réalise un projet expérimental en lien avec la physique, éventuellement en partenariat avec un laboratoire ou une entreprise.

Le concours des Olympiades de Physique France permet de décroquer les apprentissages et offre une opportunité unique aux élèves de travailler ensemble, de réfléchir, d'expérimenter en les rendant co-acteurs voire auteurs d'un projet expérimental.

En outre, ces projets peuvent susciter des vocations, conforter les élèves dans leur choix de spécialités et de poursuite d'études. Soutenir le projet devant un jury est une préparation efficace à l'épreuve du Grand Oral.

Inscriptions sur le site <https://olympphys.fr> : du 01 mai 2022 au 17 octobre 2022 (22h)

Concours Interacadémique : début décembre 2022

Concours National (à l'Université Claude Bernard Lyon 1) : les 27 et 28 janvier 2023

Tous les renseignements sur cette action sont disponibles sur le site dédié (<https://odpf.org/>)

6.3.3. Le concours C. Génial

Les inscriptions pour l'édition 2023 du concours CGénial sont désormais ouvertes. Pour de plus amples informations : <https://www.cgenial.org/82-nos-actions/145-concours-cgenial>

Le premier tour des inscriptions (pour postuler au concours avec possibilité d'obtenir une subvention) est désormais ouvert depuis le lundi 5 septembre et sera clôturé le dimanche 13 novembre 2022 minuit.

Les inscriptions pour le concours collèges se fera avec le lien : www.sciencesalecole.org/concours-cgenial-college-academie-nice/

Les inscriptions pour le concours lycées se fera avec le lien : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-lycee-inscriptions/>

Isabelle CHENE (isabelle.chene@ac-nice.fr) est la professeure référente académique.

6.3.4. Le prix Pierre Potier des Lycéens

Ce prix a pour objectif de faire découvrir les innovations de la chimie en faveur du développement durable. La date limite d'inscription est fixée au 21 octobre 2022 sur le site lesmetiersdelachimie.com.

Nous restons à votre écoute et vous remercions à nouveau pour votre travail au service des élèves.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire 2022-2023.

Stéphane ROCHEFEUILLE et Yves CASTEL